

# Déclaration de politique générale

## Note d'orientation pour les axes politiques principaux de la majorité Ecolo-Groen et MR-GM pour la législature 2018-2024

*Watermael-Boitsfort est une commune où il fait bon vivre.*

*Le Collège des Bourgmestre, Echevines et Echevins de la nouvelle majorité a un projet ambitieux pour Watermael-Boitsfort, porté par la volonté de répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques avec des solutions durables, créatives et innovantes et reposant sur une gestion saine et transparente. Notre volonté est de construire un véritable vivre-ensemble et d'inclure chacun et chacune, à tout âge et indifféremment de son origine géographique, linguistique, sociale, religieuse, culturelle, de son handicap, de son genre ou orientation sexuelle, afin de participer à la vie de la commune et de bénéficier de son cadre de vie exceptionnel.*

### Information, participation, transparence et gouvernance

**L'information, la participation citoyenne et la transparence** sont des piliers essentiels pour garantir une démocratie vivante. Ces dernières années, la Commune a sollicité et écouté l'avis des habitants en organisant des réunions de quartiers et des rencontres participatives pour la mise en place de projets particuliers ; les modalités d'introduction des interpellations citoyennes ont été simplifiées ; les droits de l'opposition, renforcés ; et les documents soumis à un vote lors du Conseil communal, envoyés simultanément à l'ensemble des conseillers et rendus publics. Les efforts entamés seront poursuivis et amplifiés :

- la population sera invitée à proposer des projets à financer par la Commune via un budget participatif ;
- des soirées d'information-participation seront organisées sur des thématiques transversales qui impliquent les habitantes et les habitants ;
- les Conseils communaux seront filmés et diffusés ;
- le public sera mieux informé sur les modalités d'accès aux subsides communaux ;
- le site internet communal sera modernisé, les interactions avec les citoyens seront facilitées et les acteurs locaux (écoles, associations, entreprises et commerces) et leurs initiatives seront mis en valeur via un outil digital ;
- une simplification administrative des procédures via un guichet électronique sera progressivement mise en place.

### Finances

L'endettement communal a été réduit d'un quart en six ans (de 23,3 à 17,6 millions d'euros) sans porter atteinte à la qualité des services rendus à la population. C'est le résultat de choix financiers prudents et raisonnables, couplés à la recherche systématique de subsides. La majorité poursuivra cette **gestion saine et rigoureuse des finances** de la Commune, avec comme objectifs :

- de privilégier les dépenses qui respectent les clauses sociales et environnementales, et ce dans la limite de la réglementation sur les marchés publics ;

- de maintenir le nombre suffisant d'emplois pour préserver le bon fonctionnement de l'administration et des organismes para-communaux ;
- de réévaluer les taxes perçues en termes d'équité et d'efficacité ;
- d'étudier la possibilité de diminuer la fiscalité sans réduire les capacités d'investissements, en donnant la priorité à la baisse de l'impôt sur les personnes physiques (IPP), et de chercher avec la Région comment augmenter structurellement nos moyens financiers pour la rénovation des bâtiments communaux.

## Vie économique, vie locale et relations européennes

En ce qui concerne la **vie économique et la vie locale**, la majorité facilitera l'organisation d'événements et d'animations dans la Commune, elle favorisera le maintien et l'installation de commerces de proximité, et elle encouragera les initiatives destinées à promouvoir les commerces et artisans locaux dans un esprit écoresponsable :

- en utilisant des outils numériques ;
- en réexaminant l'emphytéose de la place Keym dans le but de favoriser la prospérité commerciale du quartier ;
- en renforçant le rôle, les moyens et modalités d'action du Syndicat d'Initiative, comme un outil de dynamisation et de valorisation des quartiers commerçants de la commune ;
- en analysant l'opportunité d'organiser un marché au Logis-Floréal en synergie avec les deux autres déjà existants (place Keym et place Wiener) ;
- en réexaminant le rôle et les activités de jumelage avec Chantilly ;
- en offrant des ressources communales (transport, matériel, etc.) avec une procédure simplifiée pour les fêtes de quartier et de rue, la SportSOpenday (fête du sport au Parc des 3 Tilleuls, etc.

## Cohésion sociale, prévention et CPAS

La population de notre Commune évolue et est de plus en plus diversifiée. La **cohésion sociale** constitue donc un enjeu majeur pour garantir le « vivre ensemble ». Une série de propositions concrètes seront prises pour atteindre cet objectif et encourager les habitantes et les habitants à s'impliquer dans la vie de leur quartier. Dans ce cadre et en collaboration avec les asbl de la Commune (La Vénérie, le Parc Sportif, la Maison des Jeunes, etc.) et les bibliothèques, la majorité prévoit de :

- promouvoir l'égalité des chances et de lutter contre les discriminations envers les personnes (égalité des genres, personnes avec un handicap, personnes d'origine étrangère) ;
- mettre sur pied, en coopération avec le CPAS et les gardiens de la paix, une politique globale d'intégration des nouveaux arrivants à Watermael-Boitsfort, notamment à travers les Maisons de Quartier ;
- renforcer les synergies entre la Commune et le CPAS ;
- maintenir la Centrale des Moins Mobiles et créer d'autres activités s'adressant en priorité aux personnes démunies et/ou isolées ;
- promouvoir les cours d'apprentissage à l'informatique et à l'utilisation d'internet, et soutenir les Espace Publics Numériques, pour réduire la fracture numérique.

La majorité soutiendra **le CPAS** dans sa mission d'accueil, dans un contexte où le nombre de demandes pour bénéficier du revenu minimum d'intégration augmente.

Elle poursuivra également la politique de collaboration entre la Commune et le CPAS, y compris en étudiant les synergies possibles et l'harmonisation des statuts du personnel. Il est prévu de :

- poursuivre le projet de mise en conformité/nouvelle construction de la Résidence pour seniors ;
- étudier la faisabilité de développer un centre de jour pour personnes âgées ;
- étudier la faisabilité d'une structure d'accueil des sans-abri ;
- soutenir la coordination sociale dans son travail avec les acteurs locaux et régionaux, notamment dans les cités-jardins bientôt totalement rénovées.

## Seniors

Notre commune abrite une proportion relativement importante de personnes âgées : un cinquième de la population a plus de 65 ans. La politique communale se doit d'intégrer cette réalité sociologique, que ce soit dans l'aménagement de l'espace public ou dans les initiatives favorisant la cohésion sociale. Par ailleurs, de nombreux seniors sont désireux de mettre leur disponibilité et leurs connaissances au service des autres. La majorité encouragera l'implication des aînés :

- au travers de projets permettant de tisser des liens entre toutes les générations et de favoriser les contacts et les activités partagées entre jeunes et aînés ;
- dans la vie de leur quartier, notamment au travers du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) ;
- en organisant des activités destinées à maintenir le lien social et rompre l'isolement.

## Petite enfance, jeunesse et enseignement

Nos enfants grandissent dans un monde qui change ! La Commune est le premier lieu de vie où nos jeunes se construisent et se développent. Elle a donc un rôle très important à jouer pour assurer leur épanouissement.

En ce qui concerne **la petite enfance**, la majorité désire :

- au niveau des crèches communales : créer un guichet unique pour les inscriptions, utiliser des produits naturels, fournir une alimentation saine et durable et étudier la possibilité d'étendre les horaires d'accueil, sans oublier la mise en service de la nouvelle crèche aux Archiducs ;
- développer le réseau des accueillantes subventionnées, avec la création de nouveaux espaces de co-accueil et de haltes-garderies ;
- soutenir les associations de soutien aux familles et l'implication des parents via l'organisation d'espaces de rencontre et de conférences.

En ce qui concerne **la jeunesse**, la majorité veillera à :

- assurer la bonne coordination entre les différentes structures accueillant des jeunes ; soutenir les initiatives des jeunes par du prêt de matériel et/ou de locaux ; et promouvoir leurs activités ;
- soutenir la Maison des Jeunes, y compris en rénovant les locaux ;
- poursuivre la collaboration avec l'Asbl Atout Projet.

Pour **l'enseignement**, la majorité cherchera à répondre aux nouveaux défis que sont le changement démographique, le bilinguisme, l'importance de bouger via le sport,

l'accès à la culture à l'école et lors des activités extrascolaires. Ceci se traduira notamment par :

- la valorisation de projets axés sur une pédagogie ouverte et collaborative, en s'inscrivant dans le pacte d'excellence, et le choix d'une école pilote pour y mener un projet de pédagogie active ;
- l'implantation progressive du bilinguisme (FR-NL) dans une école maternelle et primaire communale ;
- un soutien particulier aux enfants qui en ont le plus besoin, par des cours de remédiation, des programmes d'accroche scolaire, et des études dirigées ;
- la formation continue des enseignants et des auxiliaires d'éducation, et l'échange d'expériences avec l'ensemble de la communauté éducative, y compris les parents ;
- la volonté d'implanter des potagers et poulaillers au sein ou aux abords des écoles et la poursuite du programme incitant à manger sain et durable ;
- une stimulation pour le déplacement des enfants à pied, en vélo, ou en transports en commun ;
- la promotion des écoles communales en rendant plus visibles leurs projets éducatifs, culturels et sportifs et en les soutenant dans leurs démarches pour l'obtention de labels de qualité, tels que « Eco-Schools » ;
- la poursuite du projet école numérique dans un esprit d'éducation aux médias tout en développant l'esprit critique sur leur usage (coûts, nuisances écologiques et risques) ;
- la création de nouvelles écoles de devoirs, le maintien de l'offre d'activités extrascolaires de qualité et la mise en place d'un fonds de solidarité permettant l'accès aux activités scolaires et extra-scolaires pour tous.

## Sport et santé

La majorité favorisera **le sport** pour tous dès le plus jeune âge et gardera à l'esprit l'évolution démographique de notre commune afin de pouvoir rencontrer les attentes futures en matière de sport et de divertissement. Elle prévoit de :

- continuer à mener en priorité une véritable politique d'intégration sociale des habitantes et des habitants de la commune par le sport ;
- poursuivre la rénovation des infrastructures sportives existantes (terrains de tennis couverts, hall omnisports, dojo, bâtiment classé des tribunes, poursuite de l'état des lieux des gradins et plan de gestion des réparations nécessaires, bâtiment Manège du Possible, skate parc, etc.) ;
- développer l'offre de sport à pratiquer en famille et promouvoir la création de parcours-santé, les marches sportives et les randonnées dans les espaces verts de la Commune ;
- maintenir et développer les initiatives prises par la Commune (activités à l'occasion du Tour de France, SportS Open Day, etc.).

Pour **la santé**, la majorité continuera à promouvoir la santé au sens large et de manière transversale à l'aide du Comité de la Santé regroupant différents acteurs de la santé à Watermael-Boitsfort. Elle prévoit de :

- continuer à s'associer aux actions liées aux journées mondiales : SIDA, Alzheimer, Parkinson, AVC, etc. ;
- mettre en place des actions d'aide à la santé entre autres via l'organisation d'espace de rencontre et de conférences.

## Sécurité

En ce qui concerne la **sécurité**, la majorité valorisera le rôle des agents de quartier et des gardiens de la paix pour rendre la Commune la plus sûre possible. Il est aussi prévu de :

- mieux faire connaître et développer les services de techno-prévention offerts par la police locale ;
- si un problème de sécurité se pose de manière récurrente à un endroit déterminé, le placement de caméras de surveillance pourra être étudié ;
- améliorer l'éclairage public aux entrées des venelles et au niveau des passages pour piétons.

## Logement

La Commune a un rôle essentiel à jouer dans l'offre de **logement** public, de manière à éviter la dualisation entre le logement privé au prix du marché, inaccessible pour un nombre de plus en plus important de personnes et de familles, et le logement social (qui représente 18,5 % des logements de la Commune). La majorité prévoit de :

- mettre des logements à disposition en utilisant mieux le bâti existant : réaffectation de l'église Saint-Hubert en logements, poursuite de la rénovation du bâti existant de la Régie foncière, lutte contre les logements inoccupés, promotion de la colocation, etc. ;
- finaliser le projet Archiducs Nord (40 logements) et développer le logement moyen dans le quartier Archiducs selon les conclusions du Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) ;
- approcher la SNCB pour construire des logements moyens sur le parking de la gare de Boitsfort, en maintenant le parking sous les constructions et en renforçant la biodiversité du site ;
- favoriser la création de logements pour personnes à mobilité réduite dans les nouvelles constructions ;
- réserver dans le parc de la Régie foncière un pourcentage de logements accompagnés/supervisés pour des publics particuliers fragilisés, en concertation avec le CPAS.

## Environnement, espaces verts et propreté

Notre commune verte a la chance de disposer d'un patrimoine naturel important et riche, et d'être située en bordure de la forêt de Soignes. Il faut continuer à le préserver, le valoriser et le partager. Notre objectif est de garantir un aménagement du territoire harmonieux et respectueux de l'**environnement**, en maintenant le caractère des **espaces verts** et en préservant la qualité de vie et la convivialité dans les quartiers. La majorité prévoit de :

- encourager les méthodes de gestion des espaces verts les plus respectueuses de la nature et renforcer les capacités d'accueil de la biodiversité dans la commune ;
- veiller à ce que tout abattage d'arbre soit suivi d'une replantation et favoriser de manière dynamique les plantations partout où c'est possible ;
- améliorer la performance environnementale des véhicules communaux et augmenter le nombre de vélos à disposition du personnel communal pour les déplacements professionnels ;

- maintenir un taux d'exposition aux ondes électromagnétiques faible ;
- examiner la faisabilité du placement de toilettes sèches et de fontaines à eau dans les plaines de jeux et les espaces verts ;
- créer des mécanismes permettant de valoriser localement les déchets verts, y compris en partenariat avec les initiatives citoyennes.

La Commune a un rôle essentiel à jouer en matière de **propreté publique**, même si c'est aussi l'affaire de tous. Elle doit aussi agir avec détermination pour réduire les nuisances environnementales. Le Collège veillera à poursuivre une politique volontariste en matière de prévention, assortie de sanctions appropriées :

- les poubelles en dur (individuelles pour les particuliers et collectives pour les grands immeubles et bureaux) seront rendues obligatoires dès que possible et en concertation avec les Communes voisines ;
- les bulles à verre enterrées seront favorisées pour éviter les nuisances de bruit et leur accessibilité pour les personnes âgées ou à mobilité réduite sera améliorée ;
- la politique de prévention testée au Logis-Floréal sera poursuivie et étendue à d'autres quartiers ;
- du mobilier urbain intelligent (poubelles, indicateurs de parking, éclairages publics) sera installé et étendu si l'évaluation de la première phase s'avère positive ;
- des actions collectives et participatives pour le maintien de la propreté publique seront encouragées et un service de nettoyage des panneaux de signalisation et des graffitis sera mis en place ;
- lors des événements communaux, le recours à des matériaux (verres, couverts, etc.) réutilisables, consignés ou biodégradables sera privilégié ;
- une meilleure coordination avec les services de la propreté régionale (Agence Bruxelles-Propreté) sera recherchée.

## Commune en transition, énergie et mobilité

L'écologie est l'affaire de tous ! De nombreuses initiatives visent déjà à permettre la réutilisation ou le partage des ressources, des objets ou des savoir-faire (donneries, repair cafés, services d'échanges locaux, panneaux citoyens), et à donner accès au plus grand nombre à une alimentation saine, durable et de saison (potagers, cantines scolaires, formations).

La majorité souhaite poursuivre cette dynamique et faire de Watermael-Boitsfort une **commune en transition**, en mettant en place les propositions suivantes :

- promouvoir le concept « zéro déchet » au sein des institutions communales (administration, asbl, écoles et CPAS), auprès de la population et des commerçants,
- créer une « ressourcerie » communale, où seront développées des activités permettant la réutilisation, le recyclage et la valorisation des ressources ;
- soutenir les dynamiques collectives telles que le projet de « la Ferme du Chant des Cailles », les quartiers durables citoyens et les diverses initiatives dans le domaine du développement durable et de la transition écologique ;
- favoriser le développement des services d'échanges locaux et promouvoir le développement de groupes d'achats collectifs ;
- accentuer les efforts d'insertion socio-professionnelle via notamment les articles 60, en travaillant à des partenariats et des stratégies de réinsertion avec les

acteurs publics et associatifs en particulier dans le domaine du réemploi et de la transition.

**Économiser l'énergie**, c'est vital pour la planète mais aussi pour le portefeuille ! C'est vrai pour la Commune comme pour les particuliers. Les économies d'énergie et les émissions moins nombreuses de gaz à effet de serre contribuent activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Les projets seront les suivants :

- inscrire la Commune dans la dynamique de la « Convention des Maires », qui vise à calculer son empreinte carbone et travailler à sa réduction ;
- fixer des objectifs à atteindre dans chaque domaine communal d'utilisation de l'énergie où elle peut être quantifiée, surveiller systématiquement les performances énergétiques dans l'ensemble des infrastructures communales et prioriser les interventions sur cette base ;
- répondre au meilleur standard pour les nouveaux logements et pour les logements rénovés, et minimiser l'impact énergétique de chaque intervention ;
- accueillir d'un œil favorable tout projet innovant en matière énergétique (coopérative citoyenne d'énergie, etc.), participer à des marchés conjoints de fourniture d'énergie avec d'autres entités publiques, et exiger la fourniture d'électricité 100 % verte ;
- Régie foncière : mettre en place le cadastre énergétique des logements communaux, identifier les logements à risque de précarité énergétique et poursuivre la rénovation énergétique des logements ;
- mener des actions d'information, de sensibilisation, de partage d'expérience et d'accompagnement à destination des habitants, associations et entreprises de la Commune ;
- poursuivre le « monitoring énergétique des cités-jardins » en partenariat avec Le Logis-Floréal, la cellule « Énergie » du CPAS et la maison de quartier des Cités-Jardins.

Le partage de la rue entre tous ses usagers (piétons, vélos, transports en commun et voitures) passe par l'aménagement d'un espace public praticable et sécurisé. La majorité souhaite mettre en place un soutien actif aux moyens de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, et de repenser la **mobilité** via :

- l'élaboration d'un nouveau plan communal de mobilité après l'adoption du plan régional, avec comme objectifs principaux la limitation du trafic de transit dans les quartiers résidentiels ;
- la poursuite de la mise en zone 30 des quartiers résidentiels accompagnée d'un contrôle du respect de cette limitation, l'amélioration de sa signalisation, et la mise en œuvre de meilleurs dispositifs ralentisseurs ;
- l'installation de nouvelles stations de voitures partagées et la poursuite de la mise en œuvre du plan communal vélo ;
- le maintien du stationnement gratuit de type « zone bleue » sans horodateur et le développement du stationnement courte durée (30 minutes) à proximité des commerces et services locaux avec voyants indiquant le non-respect de la limitation de durée éventuels ;
- la poursuite de la mise en œuvre d'un réseau de transport public performant et adapté, en concertation avec la STIB et les personnes des quartiers concernés.

Travaux publics et urbanisme

L'usage et l'aménagement de l'espace public contribuent grandement à un cadre de vie de qualité. Nous le voulons agréable et convivial, pour assurer un maximum de bien-être pour tous. En cas de travaux ou d'évènements exceptionnels, une attention particulière sera portée à l'information des habitantes et les habitants.

Concernant les **travaux publics**, la majorité prévoit de :

- rénover la place Keym : revêtement du sol, plantations, dégagement des espaces nécessaires aux activités ;
- finaliser l'avenue van Becelaere (3<sup>e</sup> tronçon) ;
- rénover le square des Archiducs (éclairage, espace vert, lieu de convivialité dans le quartier) en concertation avec la Direction des Monuments et Sites et les habitants (PPAS) ;
- encourager les travaux d'égouttage et rénover les trottoirs dans Le Logis-Floréal ainsi que partout où ceux-ci sont dégradés ;
- poursuivre la rénovation des bâtiments communaux (administration, écoles, conciergeries, Espace Delvaux, infrastructures sportives existantes) afin de les adapter aux besoins de l'administration et du public.

Concernant l'**urbanisme**, la majorité prévoit de :

- favoriser la réaffectation d'immeubles de bureaux en logements et permettre la division des grands logements ;
- favoriser l'utilisation de matériaux à faible impact environnemental pour les interventions urbanistiques ;
- protéger les intérieurs d'îlot ;
- limiter l'imperméabilisation des sols et favoriser les bonnes pratiques de l'utilisation des eaux de pluie ;
- étudier la possibilité de permettre la consultation des documents urbanistiques via internet ;
- s'opposer aux projets du Gouvernement régional visant à urbaniser le plateau de la Foresterie et à construire des « tours iconiques » sur le territoire de la commune.

## Culture et patrimoine

La **politique culturelle** est un point fort de notre commune. Mais tout le monde n'y a pas encore suffisamment accès. La majorité entend poursuivre les partenariats entre la Commune, La Vénérie, les bibliothèques et ludothèques, les associations, et les écoles de tous les réseaux, et aussi renforcer la collaboration avec le WaBo et poursuivre le « lokaal cultuurbeleidsplan » (plan culturel local) néerlandophone. Il est prévu de :

- poursuivre la mise à l'honneur chaque année d'un artiste ou d'une association dans le cadre des fêtes des communautés, et organiser un concours pour récompenser un artiste habitant la commune ;
- permettre l'exposition des artistes locaux dans les salles communales, notamment à la gare par un tarif préférentiel ;
- encourager les associations à mener des actions « hors les murs » pour aller à la rencontre des personnes moins habituées à fréquenter les lieux culturels ;
- intégrer des œuvres d'art dans l'espace public et favoriser les activités culturelles (musique, théâtre, etc.) dans les parcs et sur les places ;

- examiner la possibilité de dédier un ou plusieurs locaux communaux pour des ateliers collectifs d'artistes.

La majorité souhaite poursuivre et développer la valorisation du **patrimoine** de notre commune et son histoire, notamment grâce à l'Espace Mémoire. Il est prévu de :

- développer l'Espace Mémoire par la recherche de subventions structurelles ;
- obtenir le classement de certains bâtiments exceptionnels de la commune ;
- créer des guides de balades à la découverte du patrimoine (paysage, sculptures, architecture, ensembles urbanistiques, arbres et espèces remarquables, etc.) ;
- mettre en place une politique de numérisation des documents historiques et en assurer les capacités de stockage.

## Solidarité internationale

La Commune poursuivra la dynamique « Commune du commerce équitable », et continuera à initier et soutenir des projets de développement locaux. Concernant la **solidarité** locale et internationale, la majorité prévoit de :

- renforcer la politique d'accueil avec le CPAS et poursuivre le soutien à l'Initiative locale d'accueil pour demandeurs d'asile (ILA) et aux initiatives citoyennes mises en place pour l'accueil des réfugiés (mise en œuvre de la motion « Commune hospitalière ») ;
- poursuivre le partenariat avec Limete dans le cadre du programme fédéral de coopération internationale (CIC) coordonné par Brulocalis ;
- favoriser et soutenir le travail de sensibilisation et de conscientisation dans la commune réalisé par les associations locales et les centres culturels.

-----

*Offrir des services de qualité aux citoyens et mener des projets innovants implique de pouvoir s'appuyer sur un personnel communal engagé et motivé. Les agents des services communaux méritent par conséquent toute notre attention. Nous veillerons à consacrer les moyens nécessaires pour soutenir l'efficacité des services, renforcer le bien-être au travail, stimuler la formation, offrir des perspectives d'évolution, favoriser la cohésion des équipes et faire évoluer les pratiques de management.*

*Voilà le programme que nous vous proposons pour que notre commune reste ce village en ville tellement apprécié.*

*Olivier Deleuze*

*Odile Bury*

*Hang Nguyen*

*Benoît Thielemans*

*Jean-François de Le Hoye*

*Cathy Clerbaux*

*Marie-Noëlle Stassart*

*Daniel Soumillion*